

Marloie, le 5 mars 2020



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR Jemelle, le 3 mars 2020

Présents :

- Julie MOMMAERTS-HERMAN (Présidente), Yvon HERMAN (Vice-Président), Arthur ZABUS, Albert MANIQUET, Bernard CONVIÉ, Joseph BRISBOIS, Jean-Luc FIVET, Eric JEANBAPTISTE, Françoise GUYOT, Alain HENRARD, Jean-Paul MARSIGNY, Catherine JASPART, Annick LOUIS, Louis MELIGNON et Roxanne VERDEUR, Membres de la CLDR ;
- Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :

- Julien DEFAUX, Françoise LEBEAU, Gwenaël DELAITE, Marie-Rose DIEUDONNÉ, Etienne GRIFFE, Anne-Françoise LOOP, Florence DE CRAWHEZ et Noëlla JACQUES, Membres de la CLDR.

La rencontre se tient à la salle « Les Variétés » à Jemelle.

1. ACCUEIL

Julie Mommaerts-Herman, Présidente de la CLDR, accueille les participants et présente l'ordre du jour.

Jean-Luc Fivet, habitant de Jemelle, dévoile quelques particularités de son village.

Jemelle, c'est la cité des « Mougneux d'Jote » et des « Raletcheux d'Péles ». C'est aussi le village des cheminots et des carriers, un village historique et industriel.

Au niveau historique,

- L'histoire de Jemelle commence... à la préhistoire. On a découvert des objets divers (ustensiles, outils et armes) dans la grotte de la Wamme (qui n'existe plus) et sur le site du « Vieux Château ». Sur le flanc sud de la colline du Rubimont, se trouve une « allée couverte », l'allée sépulcrale monumentale de Lamsoul. Découverte en 1971, elle a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles (voir notamment <http://www.megalithe.be/monuments/lamsoul>).
- L'époque gallo-romaine est également bien présente avec la villa de Malagne, que chacun connaît, mais qui n'est pas située dans le périmètre du village actuel de Jemelle.

- En 815, la première trace écrite du nom du village apparaît dans un texte de Walcaud, l'Evêque de Liège. On parle alors de Gamedella, nom d'origine celtique que l'on peut décomposer en « gam » (deux, paire, jumeaux), « ed » ou « edera » (cours d'eau) et « ella » (diminutif) ; Gamedella signifie donc « confluent de petits cours d'eau ». Au fil des ans, le nom va évoluer vers Gamedesla, Gemiale, Gemaille, Gemelle et finalement Jemelle. Le lien est fait avec Jambes, qui a la même origine mais sans le diminutif vu l'importance des cours d'eau concernés.
- Au X^e siècle, les moines de Saint-Hubert viennent se réfugier sur le site du Vieux Château (appelé aussi « l'oppidum »). Une visite sera organisée le 13 septembre 2020, lors des Journées du Patrimoine.
- En 1139, la paroisse apparaît dans une bulle du Pape Innocent II concernant l'organisation des pèlerinages des Croix banales à Saint-Hubert.
- Sous l'Ancien Régime, les ressources en eau sont valorisées pour le moulin banal (au bas de la rue du Maurlet), le fourneau de Lamsoul, le transport du bois, l'irrigation de la plaine de Lavaux (entre Jemelle et Rochefort) ... Une pierre dédicatoire, découverte récemment dans le mur du transept de l'église, comporte un chronogramme avec la date de 1669 ; il s'agirait sans doute d'une référence à l'ancienne église des Récollets.
- La ligne de chemin de fer Namur – Arlon est inaugurée en 1858, puis la ligne de l'Ourthe en 1866 et la ligne de la Lesse en 1898.
- Jusqu'au début du XX^e siècle, plusieurs petites carrières existaient à Jemelle et dans les environs. Le secteur carrier va se développer grâce au chemin de fer... et au rachat de la carrière Bounameaux par M. Lhoist en 1924.
- Site ferroviaire important, la gare de Jemelle sera bombardée dès le 10 mai 1940. Le village subira aussi des dégâts importants lors de l'Offensive des Ardennes, fin 1944.

Au niveau démographique, la population était de 246 habitants en 1845, puis 302 en 1855. L'arrivée du chemin de fer provoque un développement important de Jemelle : 833 habitants en 1870, 2.106 en 1880 et 2.281 en 1920 ! En 2010, on comptait 2.008 Jemellois. L'augmentation de population au XIX^e siècle va entraîner la recréation de la paroisse (1860), la création d'écoles, le développement des commerces et de l'hôtellerie...

En conclusion, l'orateur constate très objectivement que Jemelle a de nombreux atouts :

- La gare de Rochefort-Jemelle, sur une ligne ferroviaire importante.
- Les nouveaux quartiers (rue des Jardins, parc Kéog, rue du Vélodrome...) et la rénovation urbaine, la Place Sainte-Marguerite et le kiosque.
- Des emplois, notamment au niveau du chemin de fer (280 emplois), de la Poste (71), de l'enseignement (96), de Matélé et Gamedella (30), de Lhoist, de la zone d'activités près du vélodrome...
- Des sports : vélodrome, hall omnisports, tennis, baseball (sur l'ancien terrain de football), pétanque (avec des pistes couvertes) ...
- Des salles (Variétés, Phare, Motet, hall omnisports...).
- ...

Bref, « Y'a pon d'pareils à nos aut's » !

2. LA MINUTE D'INFO LOCALE

Les participants sont invités à annoncer les prochaines activités prévues dans la commune :

- C'est la saison des grands feux à Lavaux (28 mars), Lessive (21 mars), Laloux (21 mars), Han-sur-Lesse (7 avril) ...
- Marche ADEPS à Laloux (29 mars) et à Lessive (jeudi 21 mai).
- ...

3. APPROBATION DU DERNIER PV

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 13 novembre 2019 est approuvé sans modification.

4. DEMANDES DE CONVENTION : ETAT DES LIEUX

Pour rappel, l'approbation du PCDR de Rochefort par le Gouvernement wallon ouvre la porte à des subventions dans le cadre du développement rural, selon des règles bien précises. La CLDR et le Conseil communal ont retenu 3 projets prioritaires :

- L'aménagement des entrées de village et la sécurisation des traversées
- La création d'un atelier rural à Préhyr
- La création de logements tremplins à Laloux

4.1. L'aménagement des entrées de village et sécurisation des traversées

Pour rappel, suite aux discussions avec les services régionaux en charge du développement rural et avec un Inspecteur sécurité routière du SPW, il s'avère nécessaire de revoir et préciser le contenu de la fiche-projet (type d'aménagement, budget...).

Le 17 février 2020, une réunion a rassemblé le Collège, les services communaux (travaux, urbanisme, marchés publics...), la Zone de Police, le Commissaire voyer, l'Inspecteur du SPW, la FRW... Les participants ont passé en revue l'ensemble des entrées de tous les villages de la commune, soit une bonne soixantaine de rues. Il reste encore des questions en suspens et il est donc trop tôt pour présenter une fiche-projet actualisée. Néanmoins, certains éléments se précisent :

- Au niveau du type d'aménagement, il ne faut pas systématiquement prévoir un coussin berlinois (coût important, efficacité relative, possibilités limitées en fonction de la largeur de la voirie, de la pente, du type de charroi...). L'idée retenue est un aménagement constitué d'un marquage au sol et d'un élément identitaire. Par la suite, un ralentisseur pourrait être installé (au niveau de l'aménagement d'entrée de village ou ailleurs) si l'analyse en démontre l'intérêt.
- L'élément identitaire doit faire le lien avec la nouvelle charte graphique de Rochefort et nécessiter un entretien minimal (brisures de schiste, graminées...). C'est aussi l'occasion de « compenser » les nouveaux panneaux d'entrée en agglomération qui ne reprennent plus le nom du village.
- Les principales entrées de la commune sont sur des routes régionales. Il est donc proposé de les prendre en compte pour y implanter des éléments identitaires et peut-être du marquage au sol ; ce sera à discuter avec le SPW.
- La limite d'agglomération doit être placée au niveau des premières maisons, lorsque le bâti devient continu... et pas à la limite de la zone bâtissable au plan de secteur. Plusieurs limites seront revues par l'Inspecteur du SPW et la Police, dans les prochaines semaines.

Les investigations vont donc continuer et le dossier reviendra sur la table de la CLDR avec :

- Des propositions d'aménagement identitaire type.
- Des propositions de lieux où implanter ces aménagements.

Connaissant le type d'aménagement et leur nombre, il sera alors possible de finaliser un budget et de compléter la fiche-projet.

Les participants rappellent aussi la nécessité de réaliser certains aménagements dans les traversées des villages.

4.2. La création d'un atelier rural à Préhyr

Le dossier complet est à l'administration régionale depuis novembre 2019. La commune attend la convention-faisabilité. En parallèle, les services communaux préparent le marché pour la désignation d'un auteur de projet.

Vu le développement des activités sur ce site (maison des associations...), il faudra organiser le parage des véhicules.

4.3. La création de logements tremplins à Laloux

Le dossier complet est à l'administration régionale depuis novembre 2019. La commune attend la convention-faisabilité. En parallèle, les services communaux préparent le marché pour la désignation d'un auteur de projet.

Le comité d'animation de Laloux interroge la commune sur la possibilité d'utiliser des locaux de l'ancien presbytère avant le début des travaux (pour des ateliers, des rencontres...). Il faut s'assurer que les conditions de sécurité (incendie, électricité...) sont bien remplies.

5. ACTIONS DE LA CLDR : ETAT DES LIEUX

En parallèle aux 3 demandes de conventions (ci-dessus), la CLDR peut s'attaquer à la mise en œuvre d'autres projets, qui nécessitent surtout des bonnes volontés, des idées, de la coordination... :

- La mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)
- La mise en place d'une politique pour éviter la pénurie de médecins dans la commune
- La mise en valeur touristique du « petit » ou/et « grand » patrimoine de toute la commune de Rochefort

5.1. La mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

Les intentions de la Région ne sont pas encore connues par rapport à un nouvel appel à projet, ses éventuelles conditions... Mais, quelques membres de la CLDR sont prêts à se réunir pour anticiper la démarche et préparer le futur dossier.

5.2. La mise en place d'une politique pour éviter la pénurie de médecins dans la commune

Lors de la dernière réunion de CLDR, la FRW avait remis aux participants le « profil local de santé de Rochefort », édité en 2019 par la Province de Namur, et présenté la situation à Rochefort. Actuellement, l'offre de soins sur Rochefort est correcte mais plusieurs médecins généralistes sont susceptibles de prendre leur pension dans les prochaines années ; c'est donc maintenant qu'il faut se préoccuper de la relève.

Suite à ces constats et aux investigations de Jean-Paul Marsigny, l'idée était d'organiser une réunion avec les différents médecins généralistes de la commune, pour avoir leur avis et voir ce qu'il convient de faire. La date du 17 décembre a finalement été annulée pour permettre au Collège d'étudier le dossier.

Début février, le Collège communal a donné son accord sur l'organisation de cette rencontre, en collaboration avec l'ADL (Agence de Développement Local) de Rochefort et l'asbl Santé Ardenne

(« association créée par des médecins généralistes pour mettre en commun leurs infrastructures, leurs réseaux de patients, se rassembler pour être plus forts et plus efficaces »).

Il s'agit maintenant de fixer la date et le lieu. Les membres de la CLDR intéressés sont invités à s'inscrire et la FRW lancera un Doodle pour trouver la meilleure date.

5.3. La mise en valeur touristique du « petit » ou/et « grand » patrimoine

Suite aux propositions qui lui étaient soumises, le 20 février, le Collège communal a pris plusieurs décisions :

- Prévoir les crédits nécessaires pour mettre en place une solution informatique pour l'inventaire (780 € pour la mise en place, puis 600 € par an pour l'hébergement et la maintenance). Le choix retenu est l'outil iA.Bibliotheca, développé par l'intercommunale IMIO avec qui la commune à l'habitude de travailler.
- Solliciter l'assistance technique de la Province de Namur pour accompagner les bénévoles. Le nouveau « dispositif d'offres d'expertises provinciales externes en faveur des acteurs locaux et pluri-communales » sera bientôt actif et la commune pourra bénéficier de cette aide à partir du 1^{er} octobre.
- D'organiser la participation des habitants via la CLDR et un groupe de travail ouvert à tous.

Les propositions discutées lors de la dernière réunion de CLDR sont donc retenues, mais seront décalées dans le temps pour disposer de l'assistance de la Province. La mise en œuvre pourra se faire en plusieurs étapes :

- Lancement d'une campagne de communication (auprès de la population, du Cercle Culturel et Historique, des Syndicats d'Initiative, des mouvements de jeunesse, des écoles...).
- Organisation d'une réunion d'information / formation (exemple : un samedi matin, avec une intervention « technique » de l'expert de la Province), puis une application concrète sur le terrain.
- Ensuite, en fonction du nombre de volontaires, organisation du travail d'inventaire et d'encodage.
- En fonction de l'évolution de l'inventaire et des problèmes rencontrés, possibilité de refaire une ou l'autre réunion ou visite avec l'expert de la Province.

6. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS DE L'ENTITÉ

Ce point relatif à l'accueil des nouveaux habitants fait suite aux discussions entamées lors de la dernière réunion de CLDR : quel accueil proposer ? Comment développer le sentiment d'appartenance ? Comment impliquer les nouveaux habitants ?

Ces questions peuvent être abordées à l'échelle communale (avec la possibilité de faire des propositions au Collège) et à l'échelle des villages (où ce sont les comités d'animation locaux qui pourraient lancer certaines initiatives si cela les intéresse).

6.1. Au niveau communal

La commune vient de lancer une invitation aux nouveaux habitants, c'est-à-dire toutes les personnes qui se sont domiciliées sur la Ville de Rochefort entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019.

Celles-ci sont cordialement invitées à rencontrer la Bourgmestre f.f., le Bourgmestre empêché, les Echevins ainsi que les Conseillers communaux au cours d'une petite réception qui sera donnée à l'Hôtel

de Ville (salle du Conseil), le vendredi 13 mars 2020 à 17h30. Chaque participant recevra un sac avec le guide communal, une carte de la commune, le calendrier de ramassage des déchets...

Il s'agit d'une première ; ce sera donc intéressant d'en connaître les résultats et de voir peut-être comment améliorer cette initiative. Les réflexions de la CLDR gardent donc tout leur intérêt.

Les nouveaux habitants sont invités via un article dans « Le Courrier » et via le site internet communal. La commune dispose évidemment des coordonnées de tous les nouveaux arrivants... mais ne peut pas les utiliser à cause du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). A l'avenir, lorsqu'une personne vient à l'état civil, il conviendrait de lui demander de signer un document autorisant la commune à lui envoyer des informations « d'utilité générale » (formule à trouver !).

6.2. Au niveau des villages

Lors de la dernière réunion de CLDR, plusieurs participants se sont interrogés sur comment impliquer les nouveaux habitants dans la vie des villages. Les comités d'animation ont des difficultés à se renouveler, les participants aux activités sont toujours les mêmes, le sentiment d'appartenance se perd... On ne peut pas forcer les gens à participer, mais les villages sont-ils condamnés à devenir des villages-dortoirs et à perdre leur convivialité ? Ne serait-il pas intéressant de faire un recueil de bonnes pratiques, d'idées... pour intégrer les nouveaux habitants à l'échelle d'un village ?

Pour préparer ce point, la FRW a collecté quelques actions menées dans diverses communes ; il s'agit bien d'exemples, de sources d'inspiration... et pas de projets à copier.

Pour prolonger la discussion, les participants se répartissent en sous-groupes et tentent chacun d'identifier un projet à mettre en œuvre (nom du projet, description, facteurs facilitants, difficultés...).

Les résultats des sous-groupes sont mis en commun :

Groupe 1 : le tour de la tarte « revisité »

- Idée : organiser un tour du village avec un historien ou des anciens pour permettre aux nouveaux habitants (et autres) de (re-)découvrir leur lieu de vie. Et ensuite, il sera encore possible de faire le traditionnel tour de la tarte avec ses arrêts revigorants !
- Aides potentielles : les asbl locales (comité des jeunes...), le Cercle Culturel et Historique, la table « Causez wallon », Natagora...
- Date : le plus facile est de lier cette activité à une festivité existante (grand feu, brocante, kermesse...).
- Communication : toutes-boîtes (et y indiquer les références internet ou réseaux sociaux des associations du village), porte à porte, aller chercher les gens, publicité à l'école et dans les commerces locaux, sites internet des associations et réseaux sociaux.
- Les plus :
 - Donner un coffret cadeau avec des produits locaux (Brasserie de la Lesse...).
 - Offrir le repas aux nouveaux habitants lors de la fête du village.
 - Ne pas oublier les seconds résidents.

Groupe 2 : « bien vivre à Jemelle »

- Idée : réunir les nouveaux habitants pour leur faire visiter le musée du Rail et de la Pierre, présenter l'asbl Gamedella (accueil extrascolaire, maison des jeunes...), faire connaître les associations sportives et « L'Amicale des Pêcheurs Jemellois » ... bref découvrir les lieux de Jemelle où il y a des activités.
- Aides potentielles : le Syndicat d'Initiative, des bénévoles...
- Date : le plus facile est de se joindre à une festivité existante comme les activités du SI, les repas de la Djote, la kermesse...

- Communication : toutes-boîtes, porte à porte via les voisins, site internet et page Facebook du SI...
- Le plus : remettre un sac avec des informations sur les activités de toute la commune, des cadeaux...

Groupe 3 : « accueil des nouveaux habitants »

- Idée : transmettre des informations aux nouveaux habitants, via les différents comités locaux.
- Aides potentielles : les comités d'animation des différents villages, le SI de Jemelle...
- Date : le plus simple est de profiter d'une activité existante comme la Fête de la Musique, l'apéro de nouvel an, le drink de Noël, le barbecue du 15 août...
- Obstacles : difficulté d'identifier les nouveaux habitants mais aussi de faire une liste des activités de l'ensemble des villages.
- Communication : article dans Le Courrier (agenda du monde associatif), site internet de la Ville, groupe Facebook Rochefortois – Rochefortoises, sites internet et pages Facebook des différents comités, toutes-boîtes, affichettes, porte à porte...

Les suites à donner :

- Il faut garder les deux démarches (niveau communal et niveau villageois) et continuer à investiguer pour améliorer l'accueil des nouveaux habitants.
- La commune doit trouver une solution conforme au RGPD pour pouvoir contacter personnellement les nouveaux habitants. Par ailleurs, lors de leur passage au bureau d'état civil, les personnes qui viennent se domicilier pourraient recevoir une information sur le village où elles vont habiter (calendrier d'activités, site internet du comité local...).
- Ce serait intéressant de connaître le nombre moyen de nouveaux habitants, par an, pour l'ensemble de la commune et pour chacun des villages.
- La FRW rédigera une synthèse des idées et une proposition de courrier à envoyer aux différents comités d'animation ; ce sera soumis à la CLDR lors d'une prochaine réunion.

7. DIVERS

* Appel à projet de la Province de Namur en partenariat avec les Territoires de la Mémoire : *soutien aux acteurs mettant en œuvre des initiatives créatives, novatrices et éducatives sur les thèmes de la citoyenneté participative et de la défense des valeurs démocratiques face aux menaces liberticides*
Toutes les informations sont sur le site https://www.province.namur.be/travail_de_memoire# et les dossiers doivent être rentrés pour le 1^{er} avril.

* Prochaine réunion de la CLDR : mardi 5 mai 2020 à 20h00 à Rochefort (salle du Conseil)
L'essentiel de l'ordre du jour sera consacré à la présentation du Plan d'Action pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC) de la commune de Rochefort, par Daniel Conrotte (Province de Luxembourg), qui en est l'auteur.

Et la réunion suivante (sans doute en septembre), se tiendra à Lessive.

La FRW remercie les membres de la CLDR pour leur participation.

Fondation rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1^E 6900 Marloie
084/21 98 60 famenne@frw.be



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !
Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET
Agents de développement